

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

NOM DU CONTROLEUR	THEILLET MICHEL
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	044Z8043 <i>Theillet Michel</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTA GRAND LIEU 14 rue Jules Verne 44310 - ST PHILBERT DE GRAND LIEU
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L044Z407
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	25/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Frédéric Lafay <i>Frederic Lafay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 25/04/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : THEILLET MICHEL

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : AT877NE Catégorie de véhicule : L3e Energie : ES
Date de mise en circulation : 18/09/2001 N° PV : 25700650

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700621	14/04/2025	RAS
25700621	16/04/2025	RAS
25700623	16/04/2025	RAS
25700624	16/04/2025	RAS
25700625	16/04/2025	RAS
25700626	16/04/2025	RAS
25700627	16/04/2025	RAS
25700628	16/04/2025	RAS
25700629	18/04/2025	RAS
25700630	18/04/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : THEILLET MICHEL

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : THEILLET MICHEL

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques <hr/> <p>2.3.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 4.2.1. Etat et fonctionnement (feux de position avant, arrière et latéraux, feux de gabarit, feux d'encombrement et feux de jour) : Mauvaise méthode du contrôle des feux de positions. 	NON CONFORMITÉ
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions <hr/> <p>2.3.5.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 5.2.1. Moyeu de roue : Mauvaise méthode du contrôle des moyeux de roue. 	NON CONFORMITÉ
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.